



BULLETIN D'ADHÉSION

La Croisée des Maux

12 Rue Marca - 64360 Monein

07 68 86 10 46

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

A remplir par l'adhérent (*exemplaire à conserver par l'association*) :

Prénom :

Nom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Code postal : **Ville** :

Tél :

Email :@.....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association : La Croisée des Maux.

Pour mon compte personnel ainsi que pour mon conjoint (e) et enfants ci-après :

Prénom :

Nom :

Date de naissance :/...../.....

Prénom :

Nom :

Date de naissance :...../...../.....

Prénom :.....

Nom :.....

Date de naissance :...../...../.....

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en accepter les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Je fournis pour mon inscription et les membres de ma famille concernés, les documents demandés suivants :

Pour chaque personne à inscrire :

Photocopie recto-verso de la carte d'identité

1 photo d'identité

Le dernier avis d'imposition de chaque adulte OBLIGATOIRE pour le calcul du quotient familial.

- Fournir tout document CAF, relatif à votre situation familiale : RSA – ASS – AAH – Etudiant – Prime d'activité

**** Joindre une enveloppe timbrée pour le retour des cartes d'adhérents**

Le montant de la cotisation et le taux de tarif qui vous est attribué dépendent du quotient familial et de la situation financière globale.

Il sera fixé dès réception de votre dossier complet.

Fait à....., le.....**Signature** (*Faire précéder de la mention "Lu et approuvé"*)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association